

La gestion des polycliniques CNSS déléguée à USP Hospitales dès cet été

09/04/2008

Contrairement aux rumeurs circulant dans le milieu syndical, le propriétaire des polycliniques précise qu'«il n'y a pas de divergences majeures. La durée des négociations peut paraître longue, mais c'est un choix qui permet de bien ficeler le contrat de gestion déléguée pour éviter les zones d'ombre qui pourraient nous obliger à apporter des rectificatifs en cours de route, sachant que la gestion s'étalera sur 30 années».

Aujourd'hui, les experts des deux parties discutent des dispositions financières et juridiques. Une fois ce volet bouclé, ils passeront à l'élaboration du protocole d'accord qui, une fois signé par les deux parties (CNSS et USP Hospitales), marquera le démarrage de la gestion déléguée.

Une stratégie de développement structurant pour les polycliniques

Les données chiffrées et les termes du contrat ne peuvent pas encore être dévoilés, mais à la CNSS on signale que plusieurs aspects de la gestion déléguée sont arrêtés, notamment les modalités de rémunération de la CNSS, les conditions d'accompagnement ainsi que les investissements programmés par USP Hospitales. Ce groupe, selon le délégataire, dispose d'une stratégie de développement structurant pour les polycliniques. L'investissement envisagé concernera l'environnement de travail, notamment le renouvellement des équipements, la mise à niveau des infrastructures et le développement d'un système d'information adapté.

Par ailleurs, le groupe affiche une volonté d'accompagnement des ressources humaines. Cet accompagnement consiste à former sur place, grâce à des compétences étrangères, les agents administratifs, en particulier ceux concernés par le système d'information. Il en sera de même pour les médecins. En revanche, la formation de ces derniers aura lieu dans les centres hospitaliers gérés par USP Hospitales dans divers pays. Le groupe espagnol a, selon la CNSS, une vision d'intégration progressive des ressources humaines, ce qui explique sa stratégie d'accompagnement, de formation et de redéploiement des effectifs.

Par ailleurs, et pour mettre fin à des rumeurs selon lesquelles les médecins deviendront tous des vacataires, la CNSS assure qu'«aucun changement de statut n'est envisagé, les médecins demeureront salariés des polycliniques et conserveront leurs acquis actuels». Le délégataire saisit cette occasion pour préciser les conditions imposées au gestionnaire, notamment le maintien des tarifs actuels, le maintien des effectifs et la préservation des spécialités médicales assurées par les polycliniques.

USP restera actionnaire majoritaire

Une autre exigence de la CNSS : USP Hospitales doit rester l'actionnaire majoritaire de la société anonyme qui sera créée au Maroc pour la gestion des polycliniques. Rappelons que le groupe espagnol avait pour partenaire BMCE-Capital qui s'est retiré, début 2008. Depuis, aucune information concernant l'accompagnement du groupe espagnol dans cette opération n'a filtré. Une question qui semble être secondaire pour le délégataire tant qu'USP Hospitales est toujours chef de file dans cette opération. Cette société, précise-t-on, a les moyens de s'en sortir toute seule. En effet, elle est le principal exploitant indépendant sur le marché espagnol de l'hospitalisation privée et le deuxième fournisseur des assurances de l'hospitalisation privée. USP Hospitales compte 33 établissements, dont 13 hôpitaux, trois centres de chirurgie ambulatoire, un centre d'imagerie médicale et 16 centres de consultations externes (avec plus de 1 300 lits et plus de 2 000 médecins sous contrat). Il oriente ses efforts vers six spécialités principales : obstétrique et gynécologie, chirurgie orthopédique, chirurgie générale, médecine interne, services de diagnostic et oncologie.

Le groupe a une présence forte en Espagne (Madrid et Barcelone), mais il est également présent, directement ou dans le cadre de joint-ventures, dans des unités médicales qui jouissent d'une grande notoriété dans



plusieurs pays européens, du Proche et du Moyen-Orient, et se déploie dans plusieurs pays d'Amérique Latine. En 2007, il a réalisé un chiffre d'affaires de 281 millions d'euros (environ 3,2 milliards de DH)

Aziza Belouas

Source: La Vie Eco

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1610>